

LA PASSERELLE

A watercolor illustration of a landscape. In the foreground, there is a field of green grass with many small yellow flowers. In the middle ground, there are several trees with green and yellow foliage. In the background, there are a few small houses with brown roofs. The overall style is soft and painterly.

BULLETIN D'INFORMATION DE LA CELLE DUNOISE
N° 148 - Printemps 2026



La Celledunoise
Une passerelle vers la nature



Sommaire

Éditorial	3
Les travaux du Conseil municipal	5
Présentation du nouveau Conseil municipal	10
Les délégations des élus	12
État-civil	14
Vie économique	14
Pourquoi ils coupent nos arbres ?	16
Le fleurissement en 2026	18
Le «Printemps des Villages» arrive à La Celle Dunoise !	19
Est-ce que la baignade va pouvoir réouvrir en 2026 ?	20
Le Conseil Municipal des Enfants	21
La vie du RPI	22
La vie des associations	25
Informations pratiques	31
Calendrier des manifestations	32

Mairie de La Celle Dunoise

1, Route des Peintres, 23800, La Celle Dunoise

Tél : 05 55 89 10 77, Fax : 05 55 89 20 29, Courriel : mairie@lacedledunoise.fr

Site web : <http://www.lacedledunoise.fr>

La Passerelle est ouverte à tous. N'hésitez pas à déposer
vos propositions d'articles ou suggestions à la Mairie ou à les envoyer à :
La Passerelle : lapasserelle@lacedledunoise.fr.

Directrice de la publication : Brigitte Guinot-Nadal

Responsable du comité de rédaction : Béatrice Bélien

Membres : Brigitte Guinot, Émilie Alleyrat, Marine Hallier, Dominique Guinot, Béatrice Bélien.

Le comité de rédaction souhaite mettre en valeur les talents des artistes locaux en leur confiant l'illustration de la page de couverture de La Passerelle.

Chaque année, un, une, peintre, photographe, illustrateur, illustratrice sera invité.e à illustrer les 4 saisons. En 2026, c'est Sylvie Legeindre, aquarelliste, qui ouvre le bal des couleurs ! Nous la remercions chaleureusement.

Les membres du comité de rédaction remercient également chaleureusement Michel Minaret pour la mise en page ainsi que Ghislaine Cerclay, Josiane Garnotel et Catherine Philippon pour leurs relectures et corrections.

Cela s'inscrit plus globalement dans la volonté du conseil municipal d'initier un travail collaboratif en faisant appel à des personnes ressources dont les compétences s'avèrent fort utiles pour avancer ensemble plus efficacement dans nos projets.

Éditorial

Chères Celloises, chers Cellois

Le 15 mars, la liste du Collectif Citoyen Cellois a été élue pour conduire les affaires de la commune ces 6 prochaines années. Sur les 486 électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune, 297 se sont rendus aux urnes : 58,25% se sont exprimés, 16,16% ont voté blanc, 25,59% ont voté nul.

C'est avec ces résultats que nous commençons notre mandat : une abstention élevée, des nuls et des blancs nombreux mais une légitimité sans conteste et surtout une détermination sans faille de la liste élue pour suivre la feuille de route que vous avez tous reçue dans vos foyers : nous nous sommes engagés à construire une équipe municipale simple, humaine et disponible qui travaillera avec méthode mais aussi avec cœur. Et nous mettrons tout en œuvre pour préserver notre cadre de vie et notre environnement.

L'élection du maire et des adjoints a eu lieu le samedi 21 mars.

Je succède donc à Léonard Bourgeois, Etienne Favier, Pierre Bertrand, Louis-Armand François Favier, Sylvain Favier, Sylvain Caillaud, Jean-Baptiste-Benjamin Bertrand, Sylvain Caillaud, Pierre Bridier, Georges Bertrand, Louis Lacrocq, Jean-Baptiste Alessandrini, Louis Masfayon, Paul Rolinat, René Lalande, André Goux, Henry Lacrocq, Jean-Marie Sachet, Claude Landos, Jacques-André Boquet.

Je deviens ainsi la première femme maire de la Celle Dunoise, et le soir du 21 mars, mes pensées se sont tournées (non sans une certaine émotion) vers mes filles, mes petites-filles, mes nièces, les femmes et les filles de la commune.

Nous présentons dans ce bulletin de la Passerelle l'organisation du Conseil municipal au service des citoyens de la commune ; nous l'avons voulu participatif et collaboratif. Il a vocation à évoluer grâce à vous et à vos retours.

Les mois qui viennent seront occupés à finaliser le chantier de la réfection de la mairie et de l'école : la réception des travaux (et ils sont importants) est en cours de finalisation, et nous pourrons alors penser à une inauguration qui rassemblera les Celloises et les Cellois. La mairie est un espace symbolique majeur et nous voulons en faire un lieu au service de tous et au plus proche du quotidien des habitants de la commune.

L'internat rural et son devenir est une préoccupation : il s'agit de notre santé. Tout a été fait pour que les conditions (très favorables) soient réunies pour accueillir des internes ; le choix de venir à la Celle Dunoise ne dépend hélas pas de nous. C'est pour le moment une dépense que la commune devra supporter si l'internat est vide, et des solutions doivent être envisagées rapidement. Nous planchons sur ce qui ne doit pas devenir un problème.

Le RPI de la Celle Dunoise et de Saint Sulpice le Dunois est passé à travers la fermeture de classes. Cette année ce sont 7 classes en Creuse qui fermeront. La baisse démographique de la France impacte forcément notre département et les logiques comptables des ministères sont à l'inverse de nos logiques rurales. Les années à

venir seront déterminantes et nous devons nous centrer rapidement sur l'accueil de nouveaux arrivants à la Celle Dunoise.

L'espace des Sillons a été remis en état et réensemencé suite aux dégâts provoqués par les dernières inondations. Un recueil de données objectives et chiffrées est indispensable pour choisir une orientation adaptée aux contraintes environnementales, cadastrales, financières. Nous allons nous y employer sans tarder.

L'ouverture d'un nouvel espace de restauration «Aukafées» dans un local communal nous a mobilisé dans l'urgence ; en effet il n'était pas question pour les élus de proposer en location un ERP (établissement recevant du public) sans mettre aux normes ce qui devait l'être. Nous nous y sommes employés et nous souhaitons réussite à la nouvelle équipe.

La remise en état des gîtes, bungalows, camping du Clopier est en cours, l'accueil des touristes sur la commune dans les meilleures conditions possibles est indispensable et nous y veillerons.

La sécurisation de la rue des Pradelles reste d'actualité, une réunion publique sera organisée dans les mois qui viennent pour présenter ce qui peut être fait avec le souci de globaliser les travaux d'aménagement à prévoir dans cette partie de la commune.

Voici succinctement ce qui nous a occupé depuis le 21 mars soit un peu plus d'un mois ! Si la détermination et l'énergie de la nouvelle équipe municipale sont bien présentes elles doivent aussi s'inscrire dans une temporalité réfléchie et adaptée aux situations et projets à mettre en œuvre. Il nous reste 6 ans.

Nous aurons l'occasion de revenir régulièrement vers vous pour vous tenir informé de la vie du bourg et des villages : site internet, page Facebook, illiwap seront utilisés, et les rencontres de l'équipe municipale avec les habitants de la commune privilégiées. Nous encouragerons toujours des échanges de la vie quotidienne respectueux et bienveillants.

Faut-il préciser que sans les agents techniques et administratifs de la municipalité rien n'est possible et leurs contributions dans la bonne marche d'une municipalité sont indispensables ? Nous nous emploierons à les mettre en valeur car ils sont, comme les élus, au service de la commune.

Bonne lecture

Brigitte Guinot-Nadal, maire de La Celle Dunoise



Les travaux du Conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL du 29 janvier 2026

Membres présents : Mesdames et Messieurs, Jacques-André Boquet, Jérôme Ducher, Didier Lamoureux, Dominique Guinot, Isabelle Martini, Nicolas Deuquet, Isabelle Evrard, Sylvain Mauchaussat, Aurélia Fluteau, Françoise Demonja, David Lamoureux, Rémi Durin.

Membres excusés : Madame Arnela SalkanovicTessier a donné pouvoir à Madame Isabelle Martini.

Membres absents :

Secrétariat de séance : Didier Lamoureux

Avant le début de séance, le conseil municipal entend les porteurs de projet pour le local municipal du 18, rue des Pradelles.

Présentation du projet « Rest' o'bar » par Madame Héloïse Fluteau et Monsieur Li Baranger.

Présentation du projet « Bistrot la Plage » par Mesdames Aurore Diana et Karin de Glisezinski.

Informations du maire dans le cadre de ses délégations :

Arrêté de mise en péril d'une grange à Cessac.

Arrêté annuel portant réglementation de circulation dans le cadre de la dépose de la ligne électrique Aubusson/Eguzon par Bouygues.

Arrêté de réglementation d'accès au camping des Sillons pour le feu d'artifice 21/12/2025.

Arrêté portant autorisation du feu d'artifice pour la fête des lumières 21/12/2025.

Arrêté de stationnement permanent Grand Marseuil (transport scolaire).

Arrêté circulation tour du canton des cadets dunois (21/03/2026).

Devis transport cinéma école EUROP VOYAGE 23 – 410,00 €.

Devis produits ménagers ORAPI – 188,51 €. Devis sécurisation grange Cessac SAS LABLAUDE – 1027,08 €.

Devis suppléments travaux mairie PAROTON – 4262,09 €.

Devis représentation fête des lumières Woody Wood Swing Gum 23 – 400,00 €.

Adoption du compte rendu du conseil municipal du 27 novembre 2025 :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 27 novembre 2025.

ORDRE DU JOUR :

1) Affectation du bail commercial, local du 18, rue des Pradelles

Monsieur le Maire rappelle que le « Restobar » a fermé ses portes en septembre dernier et qu'à nouveau la question du devenir du local commercial, rue des Pradelles se pose. Il souligne que la commune a lancé un appel à projets à l'automne dernier et que deux réponses sont parvenues en mairie.

Le conseil municipal a pris connaissance de ces deux projets, envoyés avec la convocation de ce conseil et présentés avant la séance. Le conseil doit se prononcer. Monsieur le Maire propose de voter à bulletins secrets et précise que Madame Aurélia Fluteau ne peut pas prendre part au vote. Après études des dossiers et après débat le conseil municipal à 9 voix pour le projet « Le Bistrot de la Plage », 2 voix pour le projet « Restobar » et 1 bulletin blanc, décide de louer les locaux commerciaux du 18, rue des Pradelles à l'entreprise « Bistrot de la plage ».

2) RPI La Celle Dunoise/Saint Sulpice Le Dunois – Subvention pour un voyage scolaire à Paris

Monsieur Jacques-André Boquet, Maire, donne lecture de la demande rédigée le 19 novembre 2025,

formulée par l'association des Bout'Choux dunois, qui sollicite une subvention afin d'aider au financement d'un voyage scolaire à Paris du 26 au 28 mars 2026. Les 14 élèves des classes de CE2CM1 et CM2 ainsi que leur enseignante et un représentant de l'association participeront au voyage. Madame Isabelle Evrard, membre du bureau de l'association les Bout'choux dunois, précise qu'elle ne prendra pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention à l'association des Bout'Choux d'un montant de 600,00 € pour le voyage à Paris du 26 au 28 mars 2026, dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2026.

3) Aliénation d'un chemin rural – Lancement de l'enquête publique - Lavaud

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le courrier de Madame Françoise Bompeix demandant l'acquisition d'une partie d'un chemin communal au village de Lavaud.

Une enquête publique doit avoir lieu pour une telle procédure, il faut également procéder en amont de cette enquête, à une publicité dans la presse. Il faut encore nommer un commissaire enquêteur par arrêté de Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide, de donner un avis favorable au lancement de l'enquête publique pour cette demande d'acquisition dans le village de Lavaud. Dit que le demandeur payera tous les frais inhérents à cette aliénation (frais d'enquête publique, frais de publicité, frais de géomètre et frais de notaire). Décide de fixer le prix à 1 € le m² et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

4) Tarif de location du logement communal - 7, rue de la Marche

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le logement situé, 7 rue de la Marche (ancien presbytère) est à nouveau libre et qu'il convient de fixer le prix du loyer pour une remise en location à partir du 1^{er} avril 2026.

Pour information, ce logement d'une surface de 125m² habitable, comporte 3 chambres et plusieurs dépendances telles que caves, garage, jardin et terrain attenant à la rivière. Une agence immobilière a estimé le loyer dans une fourchette de 650 à 700 €.

Le montant du loyer sera révisable conformément à la législation en vigueur. Les futurs locataires sont informés que le loyer sera révisé chaque année au 1^{er} janvier, sans notification préalable. Après en avoir débattu le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à fixer le loyer à partir du 1 avril 2026 à 650.00 € mensuel, hors charge, et autorise le Maire à signer tous documents à cet effet.

5) Révision du tarif de location de l'internat rural

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 26 juin 2025 qui l'autorise à louer à Creusalis une partie de l'ancienne MAFPAH, rue des Pradelles à usage d'internat rural prévu pour loger 3 étudiants professionnels de santé. Il rappelle encore que le loyer demandé à chaque étudiant professionnel de santé est de 573.47 € mensuel. Ce qui, compte tenu des aides du département de 300 € et de la CCPD de 173,47 €, laisse un reste à charge de 100.00 € toutes charges comprises à l'occupant des lieux.

Monsieur le maire fait le constat que de potentiels occupants des lieux ont trouvé à se loger gratuitement dans d'autres locaux, il propose donc d'abaisser le loyer à 473,47 € ce qui laisse un reste à charge compte tenu des aides départementales et communautaires de 0.00 €.

Après en avoir débattu le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à fixer le loyer demandé aux étudiants professionnels de santé à partir du 1^{er} février 2026 à 473,47 € et autorise le Maire à signer tous documents à cet effet.

Monsieur Dominique Guinot souhaite qu'un courrier soit adressé aux communes voisines pour leur demander de participer financièrement aux frais de l'internat rural afin que la commune ne supporte pas tous les frais en cas d'absence de candidature pour l'internat. Il rappelle que les patients qui bénéficient des soins de la maison de santé pluri-professionnelle résident dans un rayon de plus de 20 kilomètres autour de La Celle Dunoise. Il conviendrait donc de solliciter alentours les communes concernées. Il s'interroge aussi sur la communication qui doit être faite auprès des étudiants en médecine dans l'académie de Limoges.

6) Exonération en faveur des locaux meublés à titre de gîtes ruraux, des locaux classés meublés de tourisme.

Monsieur Jacques-André Boquet, expose les dispositions de l'article 1407 du code général des impôts permettant au conseil municipal d'exonérer de taxes d'habitation les locaux classés meublés de tourisme et dit que la décision du conseil peut concerner un ou plusieurs ou l'ensemble de ces catégories de locaux.

Il précise que s'il ne remet pas en cause le bien-fondé d'une telle exonération dans le cadre de la politique touristique de la commune, il regrette le calendrier de cette délibération qui impactera surtout le prochain mandat et qui concerne deux conseillers municipaux. Il précise que cette exonération est favorable financièrement pour la commune, celle-ci étant propriétaire de gîtes.

Monsieur Guinot s'interroge sur la politique de logement de la commune et craint que des propriétaires préfèrent louer en gîte plutôt qu'à l'année, alors qu'il s'agit de pouvoir accueillir de nouvelles familles avec des enfants car le devenir de l'école est en jeu.

Monsieur Didier Lamoureux souhaiterait que cette délibération soit reportée à un conseil ultérieur aux prochaines élections municipales.

Monsieur Boquet propose de mettre aux voix un éventuel report de cette délibération et un premier vote à main levée a lieu pour se prononcer sur le maintien à l'ordre du jour. Par 6 voix pour et 5 voix contre le conseil confirme le maintien à l'ordre du jour.

Monsieur Boquet précise que Messieurs Jérôme Ducher et Nicolas Deuquet ne peuvent participer au vote qui se fera à bulletin secret.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à 6 voix pour, 3 voix contre et 2 bulletins blancs d'exonérer de taxe d'habitation les locaux classés meublés de tourisme et charge le maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

7) Délibération modificative - Label « Territoire Engagé pour la Nature »

Monsieur Guinot, adjoint au maire, informe le conseil du retour du jury sur le dossier de renouvellement de candidature à Territoire Engagé pour la Nature (TEN), déposé le 15 septembre 2025, et qui comportait 6 fiches actions. Le jury a demandé la fusion de trois fiches actions qui concernent la même thématique : la trame verte.

Il s'agit de régulariser la délibération du 29 août 2025.

Pour 2026/2028, quatre fiches actions sont proposées. Les conseillers avaient reçu le nouveau dossier modifié accompagné d'un résumé et d'une note explicative avant la séance du conseil municipal. Monsieur Ducher exprime des réserves sur une dépense de 35 000 € pour la fiche action numéro 4 « Etoffer l'ABC » qui n'apparaît pas dans la version votée le 29 août 2025 et qui apparaît dans le nouveau dossier. Il fait part de son opposition à une telle dépense d'argent public supplémentaire disant que presque 40.000 € ont déjà été dépensés pour l'ABC sans que cela ne produise aucun effet sur la protection de la biodiversité. Monsieur Guinot, précise que ce montant est une estimation des

dépenses, qui peuvent être financées à 80% par l'OFB, et que la charge restante pour la commune (7000 €), si la subvention est accordée, peut être étalée sur quatre ans. Monsieur Jérôme Ducher regrette qu'il n'y ait pratiquement jamais eu de compte-rendu ou de synthèse concernant les COPIL TEN.

Monsieur Boquet propose de revenir à la première écriture qui ne comporte pas de chiffres mais précise que les actions seront financées à 80 % par l'OFB et à 20% par la commune.

Après débat, il est proposé au conseil municipal de renouveler la candidature au label TEN, en modifiant la fiche action n°4 comme ci-dessus, en soulignant l'importance des actions environnementales entreprises et la continuité des efforts dans ce domaine depuis 2022, et de s'engager sur les 4 fiches actions inscrites dans le dossier modifié, déposé le 12 décembre 2025.

Considérant l'intérêt de la commune pour la préservation de l'environnement et de son cadre de vie, considérant les actions entreprises précédemment comme, entre autres, l'agenda 21, la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale, l'obtention d'une deuxième fleur au concours des villes et villages fleuris de France, la réhabilitation des landes humides de Nambord, la labellisation « Territoire Engagé pour la Nature » en 2022, considérant l'intérêt de mettre en œuvre les 4 fiches action suivantes:

- fiche action obligatoire : « Mobilisation des publics cibles prioritaires de la collectivité ».
- fiches actions prioritaires : « Préservation et reconquête des haies bocagères. » (Travail sur les haies et le bocage, sur la multi fonctionnalité et sur la typologie des haies) intégrant un projet de gestion intégrée des eaux pluviales » (GIEP) et « Identification des zones humides et milieux aquatiques du territoire dans le but de les préserver. » (Zones humides, mares, ruisseaux, cascades, baignade...).
- fiche action non prioritaire, complémentaire : « Étoffer l'ABC ».

Il est proposé au conseil municipal de confirmer le renouvellement de candidature aux « Territoires engagés pour la Nature » en Nouvelle Aquitaine et de poursuivre la réflexion sur la mise en œuvre des actions à entreprendre dans le cadre du comité de pilotage existant.

Après débat, le conseil municipal à l'unanimité décide de renouveler sa candidature au projet « Territoires engagés pour la Nature » pour la période 2026/2028 en revenant à la première écriture de la fiche action numéro 4.

Divers :

Monsieur Jacques-André Boquet rappelle les élections municipales des 15 et 22 mars prochains et demande des volontaires pour la tenue des bureaux de vote.

Monsieur Jacques-André Boquet rappelle le partenariat entre la scène nationale d'Aubusson et la commune, dans ce cadre la salle des loisirs accueillera le spectacle « L'art d'avoir toujours raison » le 12 février prochain à 20h30.

Monsieur Jacques-André Boquet dit que le mur du Clopier au camping de la Baignade s'est écroulé et que le mur du Paradis de Pablo a souffert des fortes gelées de début janvier. Des devis ont été demandés.

Monsieur Jacques-André Boquet rappelle que le samedi 31 janvier de 10h00 à 12h00, la population est invitée à découvrir les locaux rénovés de l'école et de la mairie.

Plus personne ne souhaitant intervenir le conseil municipal est déclaré clos à 22h10.

Le secrétaire de séance, Didier Lamoureux
Le maire, Jacques-André Boquet

CONSEIL MUNICIPAL du Samedi 21 mars 2026

Membres présents : Mesdames et Messieurs, Emilie Alleyrat, Béatrice Bélien, Françoise Bompeix, Fanny Bregeon, Vanessa Fiori, Dominique Guinot, Marine Hallier, Alexandre Jolly, David Lamoureux Didier Lamoureux, Brigitte Guinot-Nadal, Jean-Bernard Philippot, Julien Pingaud, Sylvain Mauchaussat, Aline Rousselet

Secrétariat de séance : Françoise Bompeix

La séance se déroule en présence du public

Dans l'attente de l'élection du nouveau maire, le doyen de l'assemblée, monsieur Dominique Guinot préside le Conseil Municipal et déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

1- Approbation du procès-verbal de la séance précédente : Monsieur Dominique Guinot, conseiller sortant, lit un texte dans lequel il dénonce le manque de transparence du précédent compte rendu qui ne retranscrit pas les points de tension du débat sur l'exonération des taxes pour les hébergements touristiques et le non-respect de la procédure en particulier concernant les conflits d'intérêt. De plus il conteste aussi les allégations fausses avancées par un conseiller concernant l'intérêt de l'ABC et le coût erroné de 40000€ alors qu'il n'a coûté que 10000€ dont seulement 3750€ à la charge de la commune. Par ailleurs n'a pas été retranscrit la validation par le jury de l'ARB (Agence régionale de la biodiversité) du renouvellement du label TEN (Territoire engagé pour la nature) pour 4 ans.

Le conseil a ensuite procédé au vote. Résultat : 8 voix contre, 4 abstentions, 3 voix pour.

Le procès-verbal du conseil municipal de Janvier 2026 n'est donc pas approuvé.

2- Élection du Maire : Madame Brigitte Guinot-Nadal se porte candidate à la fonction de Maire. Elle est élue à l'unanimité des votants par 15 voix.

Madame Brigitte Guinot-Nadal prend ensuite la présidence de la séance.

3- Détermination du nombre d'adjoints : Les adjoints seront au nombre de 4.

4- Élection des adjoints :

Nouveau: les adjoints sont élus par liste.

Une liste de 4 adjoints est proposée. 1^{re} adjointe : Françoise Bompeix , 2^e adjoint : Alexandre Jolly, 3^e adjointe : Aline Rousselet, 4^e adjoint : Jean-Bernard Philippot.

La liste est élue à l'unanimité par 15 voix

5- Indemnités du maire, des adjoints et conseillers délégués.

Madame Brigitte Guinot-Nadal propose de réduire son indemnité et de répartir différemment l'enveloppe maire/adjoints, de façon à permettre à 4 conseillers délégués de bénéficier d'indemnités.

6- Lecture de la charte de l' élu local : Madame la Maire Brigitte Guinot-Nadal fait lecture de la charte de l' élu local, dont un exemplaire a été remis à chaque membre du conseil.

7- Délégations consenties au Maire par le conseil municipal : Madame la Maire Brigitte Guinot-Nadal fait lecture des délégations qui lui sont consenties par le conseil municipal.

8- Désignation des délégués et suppléants au sein des divers syndicats et autres EPCI.

L'ordre du jour étant traité, monsieur Dominique Guinot propose que chaque membre du nouveau conseil municipal se présente aux personnes du public qui ont assisté à la séance.

Plus personne ne souhaitant intervenir le conseil municipal est déclaré clos à 22h

La secrétaire de séance, Françoise Bompeix
Le maire de La Celle Dunoise, Brigitte Guinot-Nadal,

Le Conseil municipal

Les conseillers municipaux

Les conseillers délégués



Fanny Bregeon



Dominique Guinot
Environnement, Territoire Engagé
pour la Nature



Didier Lamoureux



Émilie Alleyrat
Hébergements touristiques, salles
communales, sports de pleine
nature



Françoise Bompeix
1^{ère} Adjointe, Communication,
finances, personnel



Jean-Bernard Phillipot
4^e Adjoint, Culture, loisirs et vie
associative



Aline Rousselet
3^e Adjointe, Ruralité, économie
locale et affaires scolaires



Vanessa Fiorri
Conseil municipal des enfants, accueil
des nouveaux arrivants, suivi des
logements communaux



David Lamoureux

Les adjoints



La Maire
Brigitte Guinot-Nadal



Alexandre Jolly
2^e Adjoint, Voirie, travaux assai-
sissement, service technique



Julien Pingaud
Bâtiments communaux,
espaces naturels,
procédures d'achat, ERP



Sylvain Mauchaussat



Béatrice Bélien
Sorties nature, mise en valeur du bourg
et des villages, chemins de randonnée,
La Passerelle,



Marine Hallier
Affaires sociales, Maison de Santé,
protection animale

Les délégations

Première adjointe FRANÇOISE BOMPEIX

Communication Personnel administratif et technique

L'intercommunalité.
Suivi du Personnel.
La communication : Internet et réseaux, affichages, cartes et plans locaux, relations médias, promotion du tourisme et des manifestations en lien avec les associations, agenda, cérémonie.
L'urbanisme (PLU, autorisations du sol et documents d'urbanisme) et l'habitat.
Les finances communales : bordereaux de mandats et titres, budgets, impôts et taxes et tous documents relatifs aux finances.
La légalisation de signatures, l'authentification de documents et la délivrance de tous certificats.

Deuxième adjoint ALEXANDRE JOLLY

Travaux, voirie, assainissement, service technique

Suivi du service technique.
Gestion des voies communales, des chemins ruraux et travaux afférents.
État des lieux avant et après chantiers, réception des travaux.
Suivi de l'aménagement et entretien du cimetière.
Assainissement : collectif, non collectif (SPANC) et réseaux.

Troisième adjointe ALINE ROUSSELET

Ruralité Économie locale Développement économique et touristique.

Affaires scolaires, gestion avec le RPI, suivi du projet alimentaire territorial en lien avec le RPI.
Accès aux soins et lutte contre les déserts médicaux.

Quatrième adjoint JEAN-BERNARD PHILLIPOT

Culture, loisirs et vie associative

Manifestations culturelles et festives
Relations avec les associations communales
Animations touristiques

Les délégations des adjoints

Les délégations des conseillers

DOMINIQUE GUINOT CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Environnement.
Suivi des fiches actions de TEN (Territoire Engagé pour la Nature) en lien avec la préservation de la biodiversité, du cadre de vie et de la santé des habitants.
Gestion intégrée des eaux pluviales.
Suivi de la qualité des eaux de baignade.
Prévention des risques (DICRIM et PSC).

JULIEN PINGAUD CONSEILLER DÉLÉGUÉ

exercera sa délégation auprès de Alexandre Jolly, 2^e adjoint, dans le cadre d'un travail collaboratif

Gestion des bâtiments communaux.
Suivi des contrôles réglementaires des ERP.
Gestion des espaces naturels en lien avec TEN (Territoire Engagé pour la Nature) et le suivi de l'entretien des haies sur les voies communales.
Suivi des procédures d'achat (devis, assurances, achat du matériel, commande publique, marché public).
Gestion des énergies, des réseaux.

BÉATRICE BELIEN CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Programmation des sorties nature et des animations de découverte en lien avec les fiches actions de TEN (Territoire Engagé pour la Nature).
Suivi du label VVF (villes et villages fleuris).
Mise en valeur du bourg et des villages avec les habitants.
Suivi des chemins de randonnée communaux et d'intérêt communautaire.
L'inscription au PDIPR de nouveaux chemins de randonnée.
Responsable du comité de rédaction du bulletin municipal « La Passerelle ».

MARINE HALLIER CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Affaires sociales : solidarité, aides d'urgence, plan canicule et grand froid, crise sanitaire et pandémie.
Lien avec la Maison de Santé Pluri-professionnelle et l'internat rural.
Protection animale.

VANESSA FIORI CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Accueil des nouveaux arrivants.
Suivi des logements communaux.
Gestion des colis de fin d'année pour les aînés.
Gestion du conseil municipal des enfants.

Emilie ALLEYRAT CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

Suivi des hébergements touristiques : locations des gîtes, des bungalows et des campings
Gestion des salles communales
Promotion des sports de pleine nature : randonnées pédestres, équestres, VTT, baignade, canoë-kayak, nage en eau vive.

DIDIER LAMOUREUX CONSEILLER MUNICIPAL

SYLVAIN MAUCHAUSSAT CONSEILLER MUNICIPAL

DAVID LAMOUREUX CONSEILLER MUNICIPAL

FANNY BREGEON CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Communauté de communes du Pays Dunois	Brigitte GUINOT NADAL, Françoise BOMPEIX
SIAEP - Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable	Titulaires : Sylvain MAUCHAUSSAT, Dominique GUINOT
	Suppléants : Alexandre JOLLY, Brigitte GUINOT NADAL
SDEC - Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse	Titulaires : Didier LAMOUREUX, Julien PINGAUD
	Suppléants : Alexandre JOLLY, Dominique GUINOT
EVOLIS 23	Titulaire : Brigitte GUINOT NADAL
	Suppléant : Alexandre JOLLY
SIARCA - Syndicat intercommunal d'aménagement de la rivière Creuse et de ses affluents	Titulaires : Sylvain MAUCHAUSSAT, Dominique GUINOT
	Suppléant : Julien PINGAUD
SDIC23 - Syndicat intercommunal pour le développement de l'informatique communale	Titulaire : Brigitte GUINOT NADAL
	Suppléante : Françoise BOMPEIX
RPI - Regroupement pédagogique intercommunal	Titulaires : Aline ROUSSELET, Brigitte GUINOT NADAL
	Suppléante : Marine HALLIER
Comité de rédaction de la passerelle	Responsable : Béatrice BELIEN, Membres : Marine HALLIER, Emilie ALLEYRAT, Dominique GUINOT
Correspondant Défense	Julien PINGAUD
Gestion des Risques	Dominique GUINOT
Responsable cimetière	Alexandre JOLLY
CPIE - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement	Fanny BREGEON
CNAS - Centre National d'Action Sociale	Françoise BOMPEIX, Pascale MARCHET
CDESI - Commissions Départementale des espaces, sites et itinéraires	Représentant: Dominique GUINOT, Titulaire: Béatrice BELIEN
GAL SOCle	Brigitte GUINOT-NADAL
TOURISME	Jean Bernard PHILIPPOT, Brigitte GUINOT NADAL
CIPH - Comité Insertion Personnes Handicapées	Titulaire : Marine HALLIER, Suppléant : Julien PINGAUD

État civil

Décès, nous regrettons la disparition de :

Frederik Whitehead, né le 24/09/1937 décédé le 18/12/2025, Lotissement du Pré Montet.

Jan Lenting, né le 10/08/1947 décédé le 26/12/2025, Caux.

Annie Courtois, née le 01/01/1944 décédée le 3/01/2026, Rue de la Marche.

L'ensemble du Conseil municipal s'associe à la peine des familles.

Nous félicitons :

Ellie Lesur et Cathal Quigg qui se sont pacsés le 26 novembre 2025.

Nous remercions :

Une personne souhaitant rester anonyme pour un don de 100 € pour *La Passerelle*.

Une personne souhaitant rester anonyme pour un don de 50 € pour *La Passerelle*.

M^{me} Servant Simone pour un don de 30 € pour *La Passerelle*.

Vie économique

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux entrepreneurs de la commune :

Lorène Stephan, nouvellement installée à La Celle Dunoise vous propose :

- Des créations originales de décors muraux, fabriqués à partir de matériaux anciens (recycling et upcycling)
- Des projets personnalisés
- Un atelier d'expression artistique : dessin, peinture, écriture, expression orale et corporelle, land art...
- Des instants de pause et de détente, un espace pour se retrouver ou un moment de convivialité
- Un accompagnement (formée en art-thérapie)
- Une immersion d'une journée (balade, détente, deux ateliers) ou un week-end

Pour tout renseignement :

Tél : 06 31 98 16 46

Mail : atelier-ananda@orange.fr



@atelier_ananda_creation



Réouverture de « L'école Buissonnière »

Bienvenue à la maison d'hôtes *L'école Buissonnière* tenue par Christophe et Camille.

Cette ancienne école, datant de 1906, rénovée en maison d'hôtes est nichée au cœur de la campagne creusoise sur la commune de La Celle Dunoise.

« Réveillez l'enfant qui sommeille en vous !

Nous sommes heureux de vous accueillir dans cette maison d'hôtes chargée d'histoire. Ici, les cris de joie de la récréation ont laissé place à une sérénité et des moments de détente absolus.

Nous avons conservé l'âme des lieux pour vous offrir une parenthèse hors du temps, une invitation à la rêverie sous le regard bienveillant de nos vieilles cartes de géographie.

À travers nos trois chambres, retombez en enfance dans un cadre atypique, chaleureux et douillet.

Vous ne voudrez plus que la cloche sonne la fin des vacances ! »



Christophe et Camille

Le bistrot AuKafées

L'offre de restauration de La Celle Dunoise va s'étoffer. En effet, le local communal va de nouveau ouvrir ses portes le jeudi 23 avril.

Aurore et Karin se sont données du mal pour commencer dans de bonnes conditions, bien accompagnées par la municipalité.

Une belle enseigne a été posée, le lieu s'appelle dorénavant le Bistrot AuKafées, clin d'œil à leurs prénoms et à leur charmante idée d'être de vraies fées du logis et de la cuisine !

Elles proposent un service de bar, restauration et épicerie.

Côté restauration, Karin sera en cuisine et Aurore au service.

Les informations pratiques :

Dépôt de pain : Si vous souhaitez commander des baguettes, merci de les prévenir 48h à l'avance, directement sur place ou au 09 81 55 27 89 entre 8h et 11h30.

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 15h30.

Service au restaurant de 12h à 14h.

Ouverture de l'épicerie de 8h à 11h30.

Un article plus copieux vous sera servi au prochain numéro !
Nous leur souhaitons une belle réussite !

L'équipe municipale



Pourquoi ils coupent nos arbres ?

Vous avez dû être surpris de voir récemment le long de plusieurs routes qui traversent notre commune, des coupes d'arbres. Même les enfants ont été étonnés et ils ont aussi besoin de comprendre. Une petite fille âgée de 7 ans qui se rendait au village du Coureau, a demandé à sa mère : « *Pourquoi ils coupent nos arbres... ils coupent la forêt, c'est pour agrandir le village ?* » Il n'y a pas que les enfants qui ont été surpris et en l'absence d'explication on ne pouvait que réagir au spectacle de désolation.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'une mesure de prévention de chute des arbres sur la chaussée, suite aux événements climatiques intenses que nous subissons depuis plusieurs années avec des périodes de sécheresse alternant avec des périodes de pluviométrie excédentaire, fragilisant ainsi les arbres et les sols. Un certain nombre de zones à risque avaient déjà été identifiées par l'ancienne municipalité suite à des chutes d'arbres sur le réseau entraînant des ruptures de la fibre optique, qui nous permet de recevoir internet, le téléphone, les chaînes de télévision, la télé assistance... D'autres parcelles de bord de route présentaient aussi des arbres morts sur le point de tomber ou seulement retenus par un autre arbre.



L'ancienne municipalité avait commandité l'entreprise Bellot pour les parcelles communales situées le long de la route départementale D48 qui mène au Bourg d'Hem (Souvenez vous, la route avait déjà été coupée près de 9 mois entre 2024 et 2025) et sur la route départementale D22 qui mène à Bussière Dunoise avec le talus boisé qui surplombe le réseau de fibre optique.

Sur la route des peintres, au lieu dit Le Grappillon, plusieurs arbres étaient déjà tombés sur la route et sur la fibre optique, il s'agissait de finir d'abattre les arbres qui risquaient de tomber à leur tour et dont certains n'étaient retenus que par les arbres voisins.

Concernant le hameau du Cluzeau, plusieurs arbres sont tombés en peu de temps, sur la route communale du Cluzeau au Coureau, entraînant une rupture de fibre optique privant de liaison internet, de téléphone et de télévision, les habitants du Coureau, de Puyredeuil et de Puychevalier.

Devant la répétition des chutes d'arbres, les propriétaires de parcelles privées ont profité de l'opportunité de la présence de l'entreprise forestière pour faire couper les arbres à risques de chute sur la voirie et sur le réseau de fibre optique, ou gênants

pour la sécurité dans certains endroits, en particulier, le long de la route communale du Cluzeau au Coureau et de la route départementale D48A3.

En effet, l'opérateur demande aux propriétaires d'élaguer et de couper les arbres à risque qui peuvent tomber sur la fibre optique, mais aussi sur la route et empêcher la circulation.

La zone du pont de Thoueras au niveau du ruisseau du Chantadoux était signalée



comme dangereuse depuis plusieurs mandats (déjà à l'époque de Jean-Marie Sachet) et ceux qui empruntent cette route savent qu'à certains moments de la journée, surtout l'été, il y a une zone d'ombre soudaine qui gêne la visibilité et qui empêche de voir distinctement les voitures ou les piétons qui arrivent en face, d'autant plus qu'un circuit de randonnée traverse le pont.

C'est vrai que le spectacle de ces arbres abattus laissés sur place est désolant mais ils vont être évacués et les noisetières des bords de route vont repartir de plus belle. Les arbres restants vont avoir plus de lumière, et la végétation va se développer de nouveau sur ces zones, sans problème.



À noter que faire venir une entreprise pour élaguer et couper des arbres coûte très cher et les propriétaires ont saisi l'opportunité qui s'offrait à eux, à savoir : l'entreprise proposait de couper gratuitement les arbres concernés car elle revend le bois qui doit être transformé en plaquettes.

La sécurité sur les routes départementales a été assurée par les Unités territoriales techniques du département et par Alexandre Jolly, Adjoint en charge de la voirie, qui a

été très présent avec Sylvain Mauchaussat, Conseiller municipal, sur cette opération en nettoyant la chaussée et en évacuant les arbres laissés sur le bord de route, afin de limiter la gêne occasionnée.

D'autres arbres fragilisés risquent de tomber sur les routes, ne manquez pas de les signaler à la mairie afin de pouvoir informer les propriétaires.

Dominique Guinot, conseiller municipal délégué à l'environnement



Le Fleurissement en 2026

Suite au passage du jury de Villes et Villages fleuris le 16 juillet 2025, malgré la période caniculaire peu favorable, notre village a conservé ses deux fleurs (voir article dans le numéro de La Passerelle précédent).

Il est à noter que les critères d'évaluation du jury ont évolué compte tenu du contexte environnemental. En effet, en plus des critères esthétiques, une place de plus en plus importante est donnée aux notions de préservation de la biodiversité et d'économie en eau, ressource précieuse.

Toutes les personnes qui travaillent la terre, agriculteurs, pépiniéristes, jardiniers constatent qu'il devient difficile de faire pousser des végétaux dans des conditions incertaines qui se dégradent d'année en année. La pénurie en eau devient récurrente, les canicules fréquentes.

Il convient de tenter de s'adapter.

Les équipes municipales précédentes l'ont d'ailleurs fait, en intégrant de plus en plus de plantes vivaces dans les plates bandes.

Nous allons continuer dans ce sens, en abandonnant la plupart des petites jardinières avec des plantes gourmandes en eau. Ce point fait d'ailleurs partie des préconisations du jury.

L'accent sera mis sur les plantations de pleine terre, en agrandissant certains massifs, avec des plantes vivaces résistantes et mellifères. L'autre objectif est en effet de favoriser les interactions entre les insectes pollinisateurs et la flore indispensables pour la reproduction des plantes à fleurs et la production de fruits.

Pour des raisons d'économie, une autre pratique sera abandonnée : celle du désherbage avec le désherbeur thermique. La flambée du prix du gaz la rend beaucoup trop coûteuse, d'autant plus que son efficacité est toute relative.

Nous souhaitons aussi associer les habitants, que ce soit dans le bourg ou dans les villages.

Nous envisageons d'organiser des rencontres à l'automne avec toutes les personnes intéressées pour mettre en commun nos observations, faire part de nos propositions et préparer au mieux ensemble le fleurissement des années futures.



Papillon belle dame sur verveine de Buenos Aires

Béatrice Bélien, conseillère déléguée

Le Printemps des Villages arrive à La Celle Dunoise !

Parce que notre commune se vit autant dans son bourg que dans chacun de ses villages, l'équipe municipale a souhaité créer un nouveau rendez-vous de proximité : **Le Printemps des Villages**.

Au cours des prochains mois et tout au long du mandat, nous viendrons effectivement à votre rencontre de différentes façons et souhaitons débiter ces échanges autour d'une caravane festive et conviviale, pensée comme un moment de partage entre habitants, associations et élus.

Au programme de cette étape du « **Printemps des Villages** » :

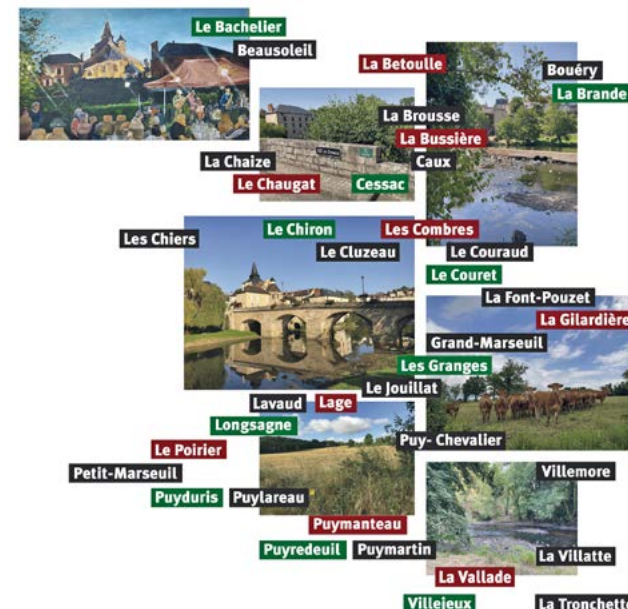
- Une parenthèse artistique et joyeuse avec la participation des associations et des habitants souhaitant s'associer à cet événement.
- Un temps convivial autour d'un café, d'un thé, de jus de fruits et de gourmandises.
- Un moment d'échange ouvert avec les élus pour parler de votre village, de vos idées, de vos besoins et des projets à venir pour notre commune.

Cette initiative traduit notre volonté d'aller à la rencontre de tous les habitants, d'être à l'écoute de chacun, et de faire vivre pleinement nos villages dans un esprit de proximité, de dialogue et de convivialité.

Nous espérons vous y retrouver nombreux pour partager ensemble ces beaux moments de printemps !

Premières étapes prévues le dimanche 31 mai dans un village de la rive droite à 11h et dans un village de la rive gauche à 15h !

Tous les détails de ces rencontres en cours d'élaboration seront communiqués par affichage, illiwap, facebook...



*Jean-Bernard Philpott, adjoint à la culture, aux loisirs et vie associative,
Emilie Alleyrat et Béatrice Bélien, conseillères municipales déléguées*

Est ce que la baignade va pouvoir réouvrir en 2026 ?

Pour cela il conviendra de respecter un processus et d'appliquer les mesures préconisées par l'ARS (Agence régionale de santé) pour assurer la sécurité et la qualité de l'eau. Pour info, en juin 2025, l'ARS a confirmé que le site de baignade prévu ne figurait pas dans le recensement des zones de baignade en raison de sa fermeture en 2020. Un profil de baignade a donc dû être réalisé, et validé en janvier 2026, par l'ARS qui demande que les mesures correctives soient mises en œuvre avant l'été, notamment: la surveillance des sources de pollution, en particulier bactériologique avec, entre autres, le pré face à la plage (dont le piétinement des berges montre que les bêtes descendent dans la rivière pour s'abreuver), l'interdiction des chiens même tenus en laisse dans la zone de baignade, la mise en place d'un nouvel itinéraire pour les cavaliers, l'interdiction de la pêche à l'appât, le suivi de la qualité de l'eau, et la reconnexion du ruisseau de Rongère dans son lit d'origine.

Notre stratégie de communication a été acceptée par l'ARS avec :

- L'installation d'un panneau informatif à l'entrée de la baignade et un plan précisant la zone d'interdiction des animaux, le balisage d'un nouvel itinéraire pour les cavaliers, l'interdiction de la pêche à l'appât avec amorçage, et la sensibilisation du public à la surveillance de la qualité de l'eau, notamment après de fortes pluies. La transparence et l'implication du public sont essentielles, avec diffusion des résultats d'analyse et surveillance visuelle quotidienne.



- Le risque de prolifération de cyanobactéries ou macroalgues, bien qu'il existe un faible courant, fera l'objet d'un point de vigilance, surtout en cas de menace de rupture d'écoulement en période de sécheresse avec réchauffement de l'eau.

- Dans le cadre d'un risque de pollution à court terme identifié soit dans le cas de fortes pluies avec risque de lessivage des sols et débord du réseau sanitaire pouvant être à l'origine d'un risque de contamination bactérienne ou de pollution constatée avec présence d'animaux morts dans le cours d'eau, la maire pourra ordonner une fermeture temporaire préventive .

- Par ailleurs la commune a déjà réalisé une étude sur le réseau d'eaux pluviales au niveau du bourg et envisage une gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP) pour limiter les inondations et la pollution.

- La parcelle en amont de la voie d'accès au camping, qui borde le ruisseau de Rongère, ne sera plus destinée à recevoir un pâturage avec des chevaux et fera l'objet d'un changement de destination avec une zone paysagère arborée.

- Le projet de remise en état du ruisseau de Rongère dans son lit d'origine, déjà étudié en 2023 par le Collectif de l'Hydre dans le cadre du projet départemental de la Vallée des Peintres, vise à reconnecter le cours d'eau à la zone humide pour ses propriétés épuratives. La commune, labellisée Territoire Engagé pour la Nature (TEN) souhaite préserver la biodiversité et la qualité environnementale. La réalisation de ce projet nécessitera des études complémentaires et pourra bénéficier de subventions par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, mais n'est pas indispensable pour l'ouverture de la baignade en 2026 (un délai de 5 ans à été accordé).

- En l'absence de maître nageur la baignade sera interdite ou se fera aux risques et périls de la population, signifiée par arrêté de la maire. L'ensemble de ces mesures vise à garantir une baignade sécurisée, respectueuse de l'environnement, avec une gestion participative et transparente, permettant une réouverture dans des conditions optimales.

Dominique Guinot, conseiller délégué en charge de l'environnement.

Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) continue de s'investir dans la vie de la commune. Dernièrement, les jeunes élus ont fabriqué et installé des nichoirs à oiseaux, contribuant ainsi à la protection de la biodiversité locale.

La nouvelle équipe d'élus souhaite reprendre le CME en proposant aux enfants de se rencontrer très prochainement pour faire connaissance et lancer de nouveaux projets.

Dès septembre, la volonté sera de poursuivre et développer les actions du CME pour perdurer un bel engagement citoyen au service de la commune !

*Aline Rousselet, adjointe à la ruralité et économie locale,
Vanessa Fiori et Marine Hallier, conseillères déléguées.*



LA MONTAGNE

Le quotidien *La Montagne* est mis à disposition des Cellois, il est consultable sur place à la mairie.



La vie du RPI

Des projets, des sourires... et de beaux moments à partager !

Au fil des saisons, la vie du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) reste riche en projets, en échanges et en moments de convivialité, grâce à l'implication de tous.



Le printemps a débuté sous le signe de la fête avec le carnaval, qui a eu lieu le 3 avril à Saint Sulpice Le Dunois. Les enfants ont défilé revêtus de leurs costumes sur le thème des insectes dans une ambiance joyeuse et colorée. Tout le monde était invité pour partager ce moment chaleureux et festif ! A cette occasion, les enfants ont eu la chance de déguster un délicieux repas sur le thème du carnaval préparé par Emilie et Vanessa.



Nous aurons le plaisir de nous retrouver prochainement à l'occasion de la fête des écoles, qui se tiendra le 20 juin à La Celle Dunoise. Un moment très attendu, fait de jeux, de spectacles et de convivialité. Une belle occasion de se retrouver et de clôturer l'année dans la bonne humeur !

La sécurité des enfants demeure une priorité. Des travaux de sécurisation de la cour d'école de La Celle Dunoise vont ainsi être réalisés pour la rentrée 2026, permettant d'offrir un cadre encore plus serein au quotidien.

Côté organisation scolaire, une bonne nouvelle à partager : aucune fermeture de classe n'est prévue pour la prochaine rentrée. C'est un signal positif pour notre RPI et pour la vie de nos communes. Nous restons néanmoins attentifs et mobilisés en vue de la rentrée 2027, afin de continuer à garantir les meilleures conditions d'accueil pour nos élèves.

Au quotidien, le RPI continue de faire vivre une école dynamique, chaleureuse et à taille humaine. Merci à toutes celles et ceux qui y contribuent.

*Aline Rousselet, adjointe à la ruralité et économie locale,
Vanessa Fiori et Marine Hallier, conseillères déléguées.*

Notre séjour à Paris

Par les élèves de CE2-CM1-CM2

La galerie de l'évolution

Le mercredi matin, en arrivant à Paris, nous avons visité la Galerie de l'évolution où il y a plein d'animaux. Il y a des animaux de la mer, de la savane, du pôle Nord, de la jungle, du désert, de la forêt et de la ferme. Nous avons vu aussi des squelettes de baleines, des maquettes. Il y a même un restaurant.

Ce que j'ai préféré, c'est le lion. Il a un rugissement incroyable et une très belle crinière. Moi, ce que j'ai aimé, c'est le buffle. J'aime bien ses cornes, sa tête et son pelage.

Naëlle et Ethan

Le Musée d'Orsay

Nous avons vu des tableaux du peintre impressionniste, Vincent Van Gogh. On a aussi pu admirer un tableau qui se nomme "Le Déjeuner sur l'herbe" de Manet et une peinture de Monet qui l'a copié. Nous avons un livret d'énigmes sur le musée. On devait se repérer sur le plan pour trouver des tableaux et des statues. Les différentes œuvres que nous devions trouver étaient : "Hercule archer", d'Antoine Bourdelle (une statue), "Gérôme exécutant des gladiateurs" (une autre statue), "Les 4 parties du Monde" de J.B. Carpeaux, une représentation de la "Statue de la Liberté" et beaucoup d'autres œuvres. Ce que nous avons préféré, c'étaient les tableaux très réalistes des peintres impressionnistes.

Rose, Alexandre et Aaron

La Cité des Sciences

Le jeudi nous avons passé la journée à la cité des Sciences. Pour y aller, nous avons pris le tramway. Le matin, en arrivant, nous avons vu une exposition sur le réchauffement climatique. Nous avons participé à un atelier sur la vision des animaux, puis nous avons visité une exposition sur les chiens et les chats. Ensuite, nous sommes allés au planétarium pour regarder un film sur le système solaire : Parés au décollage. Nous avons pique-niqué dehors avec vue sur la Géode. L'après-midi, nous sommes allés à la Cité des Enfants. Il y avait des jeux d'eau dont un où il fallait faire monter une balle et la faire tomber dans un tourbillon. Dans une autre salle, on pouvait construire des cabanes et envoyer des balles dans différents circuits. Une autre salle s'appelait La fête foraine où il y avait plein de jeux différents.

Ce que j'ai préféré, c'étaient les jeux d'eau dans la cité des enfants et moi, c'était l'exposition sur le réchauffement climatique et notre futur.

Clémence et Indy

La Tour Eiffel

Le vendredi matin, nous sommes montés au deuxième étage de la tour Eiffel. Il y a 674 marches. Nous avons fait des pauses jusqu'au deuxième étage. Il y a 3 étages. La tour Eiffel est vraiment belle. Quand on est assez loin, on croit qu'elle est toute petite mais quand on se rapproche, elle est immense. J'ai adoré faire des photos de la Tour Eiffel.

Manon, Gabin et Ilyana

Montmartre

Le vendredi ; nous avons pique-niqué sur les marches du Sacré Cœur. Les pigeons nous ont un peu embêtés. L'après-midi, nous avons fait un jeu de piste dans Montmartre. On a fait 2 équipes. Nous avons parcouru des rues. On a vu la place Marcel Aymé. L'animatrice nous a présenté la statue du Passe Muraille qui est une attraction du quartier. On doit lui tenir la main et essayer de le faire sortir du mur où il est coincé. Pour résoudre ce jeu de piste, nous devions répondre à des questions et suivre les indications pour nous repérer sur le plan. On a vu deux moulins, une rue qui s'appelait la villa, des maisons roses et d'autres colorées. C'était un très beau quartier.

Sacha et Vanille

Nous voulons remercier les municipalités, l'association des Boutchoux dunois et un don anonyme qui nous ont permis de vivre tout cela. Nous remercions aussi Ellie et Michel de nous avoir accompagnés.



La vie des associations

Quelques nouvelles de l'Association Celloise d'entraide

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est déroulée le samedi 21 février 2026, en présence de M. le Maire Jacques-André BOQUET.

Le rapport moral a été présenté ainsi que le rapport d'activité et le compte de résultats, Ils ont été validés à l'unanimité.

Notre vente solidaire s'est tenue du 25 au 27 octobre 2025. Bien qu'elle nécessite beaucoup de temps de préparation, c'est la manifestation qui grâce à son succès nous génère le plus de bénéfice.

Nous réinjectons en partie ce dernier dans notre repas de fin d'année. Seuls, les repas sont à la charge des inscrits, les boissons, chocolats et animations sont offerts.



Vente solidaire octobre 2025

Nos projets pour l'année 2026 :

- Exposition de peinture : du 1^{er} au 16 août 2026 à la Salle des Loisirs, avec comme invité d'honneur : Monsieur Jean-Luc BOUCHAUD.

- Vente Solidaire : les 24, 25 et 26 octobre 2026.

- Repas de fin d'année, ouvert à tous, le 13 décembre 2026 à 12h.

L'ACE tiendra un stand à la Fête du Printemps, le samedi 25 avril, organisée par l'Association "Et Au Milieu Coule La Creuse". Vous pourrez choisir des plants de légumes, des plantes d'intérieur et d'extérieur, des nichoirs, des mangeoires à oiseaux, préparés par des bénévoles.

Au nom de l'ACE et en mon nom, je tiens une nouvelle fois à remercier M. Jacques-André BOQUET pour sa présence et son soutien tout au long de son mandat.

Pour tous renseignements concernant l'association, merci de contacter :

le 07 63 11 58 00 ou bien le 05 55 89 01 24

ou par mail associationcelloisedentraide@gmail.com

La Présidente, Jeannine CARENTON

Les Bout'choux dunois

Quand nos petits Creusois explorent la capitale !



Pour la deuxième année consécutive, les élèves de notre RPI ont eu la chance de vivre un voyage scolaire inoubliable à Paris. Fort du succès rencontré l'an dernier, petits et grands ont cette fois encore vu les choses en grand... et même en très grand, avec un séjour de trois jours et deux nuits au cœur de la capitale.

Grâce au précieux appui de la Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse, ce projet s'est transformé en véritable parenthèse enchantée pour nos Boutchoux Dunois.

Au programme : un concentré d'expériences aussi riches que variées. Prendre le train pour rejoindre Paris, flâner sous les cerisiers japonais du Jardin des Plantes, s'émerveiller devant la Grande Galerie de l'Évolution, longer les quais de Seine en admirant les monuments emblématiques, découvrir le musée d'Orsay et ses œuvres... sans oublier les joies du métro, du tramway et du bus !

Le séjour a aussi été rythmé par des moments forts : une journée entière à explorer la Cité des Sciences et la Cité des enfants, l'ascension des étages de la tour Eiffel, un pique-nique sur les marches du Sacré-Cœur à Montmartre, une descente en funiculaire et même un jeu de piste dans ce quartier mythique.

Et comme tout voyage réussi, il y a eu aussi les plaisirs simples de la vie quotidienne : dormir à l'hôtel avec les copains, partager de bons repas et vivre ensemble une aventure hors du commun.

Vous pensez que tout cela est impossible ? Et pourtant, les élèves de l'école de La Celle-Dunoise l'ont vécu. Nul doute que ce séjour restera gravé dans leur mémoire comme un moment unique de découverte et de partage.

Ce voyage a été rendu possible grâce à :

- la motivation de Zoé Guernez, déterminée à offrir cette expérience exceptionnelle à ses élèves ;
- le soutien financier des communes de La Celle-Dunoise, de Saint-Sulpice-le-Dunois et de la communauté de communes du Pays Dunois ;
- la générosité de donateurs fidèles habitants de la commune ainsi que du Paris Symphonic Orchestra, soutenant chaque année les projets des Boutchoux Dunois ;
- la participation de Michel Pascal, toujours présent pour accompagner les élèves ;
- la confiance des familles ;
- l'investissement précieux de l'association des parents d'élèves, qui multiplie les actions pour permettre la réalisation de tels projets.



Déjà, le printemps s'installe et la fin de l'année scolaire approche à grands pas...

Prochain rendez-vous des Boutchoux Dunois :

La fête des écoles, le samedi 20 juin 2026, à la salle des loisirs de La Celle-Dunoise.

Contact : Ellie LESUR - 06 22 61 55 75
- lesboutchouxdunois@gmail.com

Bal en Celle invite le tango argentin



Pour leur cinquième édition, le stage de yoga et tango revient s'installer à La Celle-Dunoise du 14 au 17 mai, invité par notre association depuis deux ans. C'est un réel plaisir de retrouver la danseuse Sylvia Gerbi et son partenaire de scène le maestro argentin Dario Da Silva !

Le stage s'adresse aussi bien aux passionnés qu'à celles et ceux qui souhaitent découvrir cette pratique. Une initiation gratuite est prévue jeudi 14 mai à 21h salle des Loisirs.

Une pratique ouverte à tous est programmée le 15 mai à 21h et la traditionnelle milonga (bal tango) a lieu le samedi 16 mai à 21h, là aussi tout le monde est bienvenu !

Et si vous souhaitez vous régaler, n'oubliez pas de réserver la soirée repas argentin-concert, animée par Marion Chiron, bandonéoniste soliste de l'orchestre de tango contemporain, *Fleurs Noires* : réservation indispensable, AuKaFées : 06 77 34 43 18.

Site Facebook : TANGO & YOGA en bords de Creuse



La vie du Comité des Fêtes



Nous avons commencé le printemps avec notre deuxième Karaoké qui a été encore un grand succès.

Personne n'est encore prêt pour se présenter à « the Voice » mais à chaque fois c'est une soirée où tout le monde s'éclate et en redemande.

Le vide grenier se tiendra le dimanche 5 juillet sur le camping des sillons si la rivière ne nous fait pas des siennes. Les inscriptions sont ouvertes sur le site de Brocabrac23. Puis nous ferons la fête le lundi 13 juillet avec le DJ

Lordko Music jusqu'au bout de la nuit et Li qui cuisinera une de ses spécialités.

Le Comité des fêtes Cellois vous attend sur ses manifestations et vous souhaite un agréable printemps ainsi qu'un bel été.

F. Demonja, Présidente du CDF Cellois

Et au milieu coule la Creuse

Samedi 25 avril, Et Au Milieu Coule La Creuse organise la **Fête du Printemps** à la Base Sports Nature. De nombreux exposants y attendent les visiteurs : artisans, maraîchers, pépiniéristes, apiculteurs, mais aussi le pain de Patrice, les petites assiettes de Marion, les délices de Céline, les compositions de plantes de l'ACE, les livres d'Alice, les tisanes, les bougies, les cosmétiques et bien d'autres encore.

Des animations sont proposées toute la journée :

- Expositions : en complément de l'exposition permanente construite par l'association, le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) prête plusieurs kakemonos sur les zones humides.
- « *Amène ton caillou* » chaque participant qui apporte son caillou préféré est reçu par un géologue passionné capable d'en révéler tous les secrets.
- « *Rideau fils et flore de printemps* » avec Béatrice, la confection d'une toile printanière à partir d'éléments naturels.
- « *Porté disparu* » enquête en famille pour comprendre ce qui menace l'Agrion à fer de lance.
- Rando pédestre ou pédestre plus canoë. Deux parcours de 6 et 10 km proposés et encadrés par les randonneurs du Pays Dunois et le Kayak Club d'Aubusson.
- Pique nique citoyen, pour lequel chacun apporte ou achète sur place, animé par la chorale la Dissonante et qui marque la pause de midi.

Dimanche 3 mai se tient à la Base la **Gratifieria de printemps**, en partenariat avec le Comité des fêtes, l'ACE et Recyclabulle.

Foire aux gratis, marché du gratuit, cette manifestation, dixième édition organisée par EAMCLC, participe à l'économie circulaire en favorisant le réemploi et la solidarité.

Venez déposer les objets qui vous encombrant (propres et bon état) et repartez avec ce qui vous manque. Buvette solidaire et gratuite (vous pouvez y proposer boisson ou gâteaux).

Lors des prochaines éditions, nous développerons, en plus du don d'objets, les échanges de services et de compétences.

Samedi 6 juin : sortie co-animée avec la L.P.O. Rendez-vous à 9h à la base sport loisirs : *Les oiseaux d'eau et des bois*, sur réservation : 06 62 49 18 59

Le thème de la traditionnelle exposition photos est l'eau cette année. Cet événement que nous avons appelé **FOTODO** regroupera tous les photographes amateurs ou non qui désirent participer. Contactez dès à présent Michel Minaret 06 74 02 04 92 pour tout renseignement. L'inauguration aura lieu le 11 juillet.

L'association Et Au Milieu Coule la Creuse, loisirs, sports et nature a pour objectifs de proposer des animations qui s'adressent à tous. Très attachée au respect de l'environnement, elle tente de développer des actions multiples, ludiques, éducatives et culturelles.

Nous souhaitons par exemple mettre en place les « **rencontres nature** », atelier et sorties en famille, sur inscription à l'année. Si cela vous intéresse, contactez Ghislaine ou Béatrice.

Vous avez des projets, des idées, des envies n'hésitez à nous contacter.

Ghislaine CERCLAY, présidente 06 49 85 16 73

Béatrice BELIEN, secrétaire 06 62 49 18 59

coulelaCreuse@gmail.com



La Dissonante

Festi'bal les 23 et 24 mai 2026 salle des loisirs

Notre chorale s'associe à l'Arche Musicale pour vous proposer un stage de voix à danser avec la Compagnie DICILA composée de Perrine Atarianus, Carine Fourcade, chanteuses et Tristan Lebreton, beatbox.

Programme du stage

12h d'ateliers :

Échauffement corporel et vocal.

Transmission orale d'un répertoire polyphonique arrangé par les artistes.

Découverte des rythmes et des spécificités de chaque danse.

Le stage est ouvert à tous, sans expérience nécessaire en danse comme en chant.

Le stage se terminera par un grand bal à la voix le 24 mai à partir de 20h.

Les stagiaires ouvriront le bal puis laisseront la place aux groupes « En Place » puis à « NIJ » duo Breton d'inspiration post trad (percussions, harpe, voix).

Buvette et restauration sur place.

Il reste encore des places pour le stage, n'hésitez pas à vous inscrire et à réserver votre billet pour le bal !

Inscription et billetterie : <https://www.larchemusical.fr>

Informations complémentaires : chorale.ladissonante@gmail.com



En Place ! Festiwahou, Royère de Vassivière, Juin 2024.

Tennis Club de La Celle Dunoise

Le tennis club Cellois organise son 35^e tournoi homologué FFT : il se tiendra du 5 au 15 août 2026 et est réservé aux joueuses et joueurs non classés, 4^e série et 30.

Inscriptions jusqu'au 2 août au soir.

Tél : 06 30 07 49 36

Droits d'inscription 13€.

Le président, Patrick Deuquet



La Gaule Celloise



Organise un concours de pêche réservé aux jeunes de moins de 16 ans

Le dimanche 26 juillet 2026

Inscriptions gratuites à 14 heures sur le parking de la salle des loisirs

Durée du concours 1 heure

Un lot offert à chaque participant

Le président, Patrick Deuquet

Le Paradis de Pablo

Un centre équestre qui a du chien !

Au centre équestre, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes... à sabots et désormais à pattes ! Les chevaux et poneys, fidèles au poste, se portent comme un charme et continuent d'accueillir petits et grands pour des moments de complicité, de sport et de grand air.

Mais attention, nouveauté au programme : en plus des traditionnelles activités équestres, une activité canine fait son apparition ! Eh oui, nos amis les chiens ont décidé eux aussi de prendre part à la fête. Ces séances un peu particulières se déroulent les samedis et dimanches, pour le plus grand bonheur des passionnés à deux et quatre pattes. D'autres créneaux pourraient bien voir le jour... à condition que l'enthousiasme suive !

Côté chevaux, rien ne change (et c'est tant mieux !) : les activités habituelles sont maintenues les mercredis et samedis. Pendant les vacances, le centre s'anime encore davantage avec des activités proposées tous les jours... sauf les dimanches et lundis, car même les cavaliers et les poneys ont droit à une petite pause bien méritée.

Avec l'arrivée du printemps, c'est le moment idéal pour venir profiter du centre et de ses activités en plein air. Que ce soit à cheval, à poney ou avec votre chien, chacun peut y trouver son bonheur dans une ambiance conviviale et dynamique.

La team du poney club



INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

- . Lundi : 8h00 - 12h00
- . Mardi : 13h30 - 17h30
- . Mercredi : 8h00 - 12h00
- . Mercredi : 8h00 - 12h00
- . Jeudi : 13h30 - 17h30
- . Vendredi : 8h00 - 12h00

Téléphone mairie : 05 55 89 10 77

Courriel mairie : mairie@lacedunedunoise.fr

Courriel Madame la Maire : brigitte.guinot@lacedunedunoise.fr

Illiwap : n'oubliez pas de télécharger l'application d'informations d'urgences de la commune.

Ceux qui possèdent l'application peuvent devenir les passeurs de ces informations auprès de ceux qui ne peuvent l'installer.

Facebook : @communedelacedunedunoise

Internet : www.lacedunedunoise.fr

Horaires d'ouverture de la Poste :

- . Lundi : 09h45 - 13h00
- . Mardi : 09h45 - 11h15
- . Mercredi : 09h45 - 12h45
- . Jeudi : 09h45 - 12h45
- . Vendredi : 09h45 - 12h45

Numéros utiles :

- . **Pompier :** 18
- . **Gendarmerie :** 17
- . **Samu :** 15
- . **Numéro d'urgence européen :** 112

Les rendez-vous printemps-été

• 25 AVRIL DE 10H À 18H :

Fête du printemps - EAMCLC

Base sports nature

• 3 MAI DE 10H À 17H30 :

Gratifieria de printemps - EAMCLC

Base sports nature

• Du 14 au 17 mai :

Stage de yoga/tango - Bal en Celle

Salle des loisirs

• Du 23 au 24 mai :

Festi'bal - La Dissonante

Salle des loisirs

• 31 MAI :

Le Printemps des villages - Équipe municipale

• 6 JUIN A 9H00 :

Sortie LPO :

Oiseaux des bois et des rivières - EAMCLC

RDV Base sports nature

• 20 JUIN :

La Fête des écoles – Les Boutchoux Dunois

Salle des Loisirs

• 5 JUILLET :

Vide grenier- Comité des fêtes

Aux Sillons

ATELIERS DE L'ACE :

• MERCREDI DE 11H À 12H :

Cours de Gym douce - Salle des Loisirs

• JEUDI DE 15H À 17H30 :

Atelier peinture - Local de l'ACE

• JEUDI DE 19H À 20H :

Cours de Body zen - Salle des Loisirs

YOGA

• MARDI DE 9H30 À 10H30 - Salle des Loisirs

LE TAÏ CHI :

• MARDI DE 11H30 À 13H - Salle des Loisirs

SIEL BLEU :

• VENDREDI 11H À 12H Cours de Pilates - Salle des Loisirs

BAL EN CELLE :

• MERCREDI DE 17H30 À 19H15

Danses de salon et contre danse-anglaise - Salle des Loisirs

LA DISSONANTE :

• MERCREDI DE 19H15 À 21H :

Chorale –

Salle des Loisirs

PARADIS DE PABLO

BP = Baby Poney

PL = Parcours Ludique

DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

• MARDI MATIN : BP et PL

• MARDI APRÈS MIDI : reprise tous niveaux

• MERCREDI MATIN : reprise débutants

• MERCREDI APRÈS MIDI : reprise confirmés et BP

• JEUDI MATIN : BP et PL

• VENDREDI MATIN : balade, BP et PL

• SAMEDI MATIN : reprise G1/G2

• SAMEDI APRÈS MIDI : reprise confirmés et BP

HORS VACANCES SCOLAIRES UNIQUEMENT MERCREDI ET SAMEDI

• SAMEDI ET DIMANCHE : activité canine

